

LES RESIDENCES D'ARTISTES

RAMDAM, UN CENTRE D'ART a pour objectif de favoriser le travail des artistes et de soutenir la création artistique contemporaine. L'accueil d'artistes en résidence – quel que soit leur domaine de recherche - constitue le cœur de son action.

RAMDAM, UN CENTRE D'ART accueille à la fois des artistes débutant leur parcours et des artistes d'expérience, des artistes avec ou sans soutien institutionnel, des artistes solitaires et des équipes constituées.

Impulsé par une direction artistique collégiale, le lieu fonctionne pour une grande part sur un engagement bénévole des artistes partenaires formant le Conseil de Projet, appuyés par Sally Poulin, coordinatrice salariée et François Gauriaud, responsable technique salarié. Cette organisation définit une philosophie politique à l'œuvre, aussi une attention soutenue sera portée vers les artistes ou équipes soucieux d'inscrire leur recherche en résonance avec le projet RAMDAM, UN CENTRE D'ART.

Jusqu'ici, les résidences se sont ouvertes aux artistes ou équipes souhaitant développer un projet de création, un temps de laboratoire et d'expérimentation, une recherche en amont d'une production à venir. L'organisation d'une ouverture au public pendant le temps de la résidence étant laissée à l'appréciation des artistes, et le cas échéant, à construire en concertation avec le lieu.

Aujourd'hui, et concernant l'accueil d'artistes de Janvier à Juin 2022, nous porterons notre attention sur des équipes artistiques souhaitant reprendre ou retravailler une/des pièces existantes, récentes ou anciennes, soit parce qu'elles ont été peu montrées et peu vues, soit parce que le processus de création en a été interrompu, soit parce que l'auteur la/les considère comme faisant répertoire dans son parcours.

La durée minimale de résidence demandée est de trois semaines, et deux ouvertures publiques devront être proposées.

Choix des résidences :

Un conseil de résidence a en charge la sélection des artistes accueillis. Ce conseil se renouvelle à chaque session, il est constitué de 4 membres du Conseil de Projet de RAMDAM, UN CENTRE D'ART, et de 4 personnes extérieures choisies pour leur engagement dans la vie artistique.

Première étape : pré-sélection sur étude des dossiers.

Deuxième étape : entretien avec les artistes pré-sélectionnés en compagnie de 3 membres du conseil de résidences.

Troisième étape : délibération et choix final des équipes accueillis.

Pour cet appel à projet, les 80 premiers dossiers reçus seront étudiés.

Conditions financières :

RAMDAM, UN CENTRE D'ART attribue une aide à la résidence forfaitaire de 1000€ pour participation aux frais et de 5€ par pers/jour de résidence (plafonné à 500€).

Conditions d'hébergement :

L'hébergement dans le cadre d'une résidence n'est pas systématique : des restrictions temporaires liées au covid et un nombre de chambres limités peuvent empêcher l'hébergement, merci d'en tenir compte. Lorsqu'il est possible, l'hébergement est à titre gratuit.

Pour remplir le formulaire :

Nous vous demandons de prendre connaissance en amont de la fiche technique de RAMDAM, UN CENTRE D'ART et de ses modalités de fonctionnement, avant de formuler votre demande.

Votre demande de résidence doit concerner une période de travail ayant lieu entre Janvier et Juin 2022.

Ouvrez le formulaire avec Acrobat Reader. Double-cliquez sur l'endroit où vous souhaitez insérer du texte.

Veillez à ne pas remplir les cases au-delà de ce qui est visible à l'impression

Merci de compléter entièrement ce formulaire et de nous le retourner au plus tard le dimanche 18 juillet 2021 23h59 par mail à : contact@ramdamcda.org

Si votre dossier est retenu, les entretiens avec le conseil des résidences auront lieu le 9 octobre 2021.